

Enfant, j'étais déjà au contact des armes



J'ai eu un 6,35 en main à l'âge de trois ans. Mon grand-père était en train de vérifier quelques pièces de son arsenal sur la table du jardin, au 8, avenue du Belvédère à Saint-Germain-en-Laye. Ayant avisé le 6,35, qui était le plus petit, j'ai demandé à mon grand-père si je pouvais le prendre en main, pour voir à quoi ça ressemblait question poids et commodité. Il m'autorisa. Il ne devait pas être chargé ou le cran de sûreté était mis.

Il m'expliqua que ce petit calibre n'était pas synonyme d'arme de décoration, car c'était une arme de guerre.

En s'en allant en 76, il laissa un semi-automatique, qui a fait histoire, un 7,65 « Le Français » de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Étienne. Avec lequel j'ai tiré deux ou trois balles dans un caisson balistique de ma fabrication.

Je savais ce qu'il fallait, étant donné le poids de la balle blindée d'acier chromé et, la vitesse initiale du projectile indiquée sur le livret de l'arme.

Les défauts de ce pistolet étaient vérifiables. Peu vulnérant et de force d'impact ne pouvant pas rivaliser avec un Colt 45 ou tout 9/19. Mais tuant certainement en cas de tir au crâne ou au cœur ou autre organe susceptible d'hémorragie intense. De plus, le levier de basculement du canon me semblait dangereusement accessible et pouvant être actionné par inadvertance. Enfin l'axe de basculement du canon était surmonté d'une tête énorme, pour pouvoir le retirer à la main, qui aurait déchiré n'importe quel vêtement ou poche dans lequel il aurait été, en cas de prise en main rapide. C'est un bon pistolet, pour le tir au stand, avec l'arme sur la table avec ses chargeurs et munitions. Mais pas un pistolet de combat, à mon avis. Le 6,35 mentionné n'avait aucun de ces défauts.

Le bronzage de l'acier était fragile et n'a pas résisté à un nettoyage énergique que je fis à l'alcool. Le pistolet restant ensuite quasiment sans protection à l'oxydation, excepté l'intérieur du canon, qui est pratiquement inoxydable.

Toute production de la manufacture autrichienne de Gaston Glock me semble hautement préférable. Ce sont des armes légères, du fait que leur constitution est composite, l'acier ayant été remplacé par des polymères pour un certain nombre de pièces (il est vrai que ces polymères ne vieillissent pas à la même allure que le canon en acier, mais ça ne me paraît constituer aucun défaut rédhibitoire). Et la capacité du chargeur, 19 ou 33 balles (avec un allongement du chargeur qui sort de la crosse, lui donnant presque quatre fois la capacité du « Français »), cependant pour le combat, cette gêne due à l'allongement du chargeur me semble néfaste. Voilà pour le Glock 17, ou « P 80 ». Glock est utilisé en Autriche, Allemagne, Suisse, Tchéquie, Monaco, Nouvelle-Zélande, Suède, UK et USA. Il accueille toutes munitions standard 9/19.

Quand mon grand-père a vendu son arsenal en 67, il a dit au CRS qui le lui achetait qu'il voulait garder « Le Français ». Cet acheteur était collectionneur d'armes et ne fit pas de difficultés pour le lui laisser.

Enfin, le fait d'avoir été en contact avec des armes à feu aussi jeune m'a rendu conscient de leur puissance d'impact, de leur danger et, de la nécessité d'une stricte discipline dans leur usage.

Le fait que les forces armées ou de l'ordre ne veuillent plus les utiliser ou s'entraîner au tir me semble désastreux.

Un bon tireur peut désarmer un délinquant assez facilement, en le blessant de façon mineure.

C'est donc une démission que de laisser l'usage des armes à feu aux hors-la-loi.

Olivier Iguane